

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Loi-de-Promotion-des-Jeunesses-en-Argentine-Pour-que-les-jeunes-se-sentent-inclus>

UNE LOI INTEGRANT PLUS DE 60 PROGRAMMES POUR UN MILLION
DE BÉNÉFICIAIRES

Loi de « Promotion des Jeunesses » en Argentine : « Pour que les jeunes se sentent inclus »...

- Argentine -
Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2015

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La loi de « Promotion des Jeunesses » que Cristina Kirchner a annoncée va institutionnaliser les décrets comme celui créant *Progresar* [Progresser]. Il a été préalablement discuté par 25 000 jeunes dans tout le pays.

Les presque dix millions de jeunes qui, selon le dernier recensement, vivent en Argentine auront, pour la première fois depuis le retour à la démocratie, une loi qui garantit leurs droits de manière complète. Le projet de loi *Promotion des Jeunesses*, annoncé par la présidente Cristina Kirchner sur la chaîne publique, cherche à institutionnaliser les politiques sociales dédiées à la jeunesse durant ces douze dernières années « *pour qu'elles ne restent pas à la merci d'un décret présidentiel et permettent, sur le socle des droits conquis, de discuter le calendrier d'avenir des jeunes* », a dit Facundo Tignanelli, sous-secrétaire de [Juventud](#) [du Ministère du Développement Social] et l'un des promoteurs du projet.

L'initiative, qui cherche à asseoir les responsabilités de l'État face aux jeunes entre 15 et 29 ans, a déjà fait son entrée à la Chambre des Députés et commencera à être traitée en commissions dans les semaines qui viennent. Une fois approuvé, le plan *Progresser* sera traduit sous forme de décret présidentiel pour avoir rang de loi et sera automatiquement actualisé tous les six mois en même temps que la retraite et de l'*Attribution Universelle par Enfant*. La Présidente a défini les objectifs du projet dans son discours dans la localité de La Matanza, au milieu de ce mois-ci : « *Nous allons ancrer les politiques publiques orientées vers les jeunes, pour que les générations futures aient les mêmes droits qu'aujourd'hui* », a-t-elle signalé.

Les 71 articles qui composent le texte sont basés sur l'esprit des politiques sociales en vigueur et traduisent le climat actuel de militantisme politique croissant parmi les jeunes. « *Nous avons retrouvé le rôle protagoniste de la jeunesse dans la vie politique et sociale, à partir d'un Gouvernement qui l'écoute et d'un État qui est présent. Qu'aujourd'hui les jeunes se sentent intégrés dans un projet de pays, à la différence des années 90, c'est une réalité que nous n'allons pas permettre d'inverser* » a affirmé dans un dialogue avec *Página/12* la députée nationale du FpV Maria Luz Alonso. Dans la même ligne, Tignanelli a déclaré qu'« il y a un socle de droits, parmi ceux-ci l'*AUH* et *Progresser*, que les secteurs conservateurs ne pourront plus discuter, parce qu'ils font partie des conquêtes du peuple argentin de ces dernières années ».

Le projet établit la création de six nouveaux organismes. Parmi ceux-ci, l'*Institut de la Jeunesse*, qui sera chargé de mettre en application le plan *Progresser*, et le Secrétariat à la jeunesse, qui chapote l'actuel sous-secrétariat dépendant de Développement social et passera dans l'orbite de la Présidence. Son objectif, a expliqué Tignanelli, sera « *de coordonner plus de 60 programmes pour la jeunesse qui concernent tous les ministères* ». Et il a ajouté que « *Dans chaque territoire les jeunes vivent dans des conditions différentes et ont des demandes ponctuelles, par conséquent nous avons besoin d'articuler les politiques publiques pour les approfondir* ».

25 000 jeunes ont débattu du projet

Plus de 25 000 jeunes convoqués par le sous-secrétariat ont débattu des points centraux du projet, prenant comme exemple les forums qui ont initié la loi des médias. « *Nous cherchons que cette loi s'imprègne des réalités de chaque territoire* », a souligné Tignanelli. Les forums des jeunes sont passés par les provinces de Jujuy, San Juan, Entre Rios, La Pampa, Terre du Feu et du Chaco, où l'une des demandes a été l'introduction du billet de transport pour étudiant, qui a été repris par le gouvernement de la province du Chaco et transformé en loi.

La « *Defensoría du jeune* », (équivalent du Médiateur de la République, dédié à la jeunesse) autre organisme qui

sera créé, aura pour finalité de « *générer une conscience sur certains actes et discours discriminatoires et stigmatisant envers la jeunesse, en plus d'être un espace de soutien* », a expliqué la députée nationale du FpV Marie Luz Alonso. Il fonctionnera au sein du Congrès et sera composé de parlementaires, de fonctionnaires et d'organisations sociales. « *Ce sera comme une « Defensoría du peuple », de et pour des jeunes* », a affirmé Alonso, qui a souligné que sur ce point « *aujourd'hui il y a une vacuité, un désarroi que la defensoría vient réparer* ». Après avoir présenté le projet, la présidente a éclairci que le terme « *juventudes* » [jeunesses au pluriel] dans le nom de la loi fait référence « à toute la diversité des jeunes » en opposition au discours hégémoniste, et a remarqué que la création de la defensoría est une réponse « *aux nombreuses formes à travers lesquelles ils sont agressés* ».

« Encore aujourd'hui un regard conservateur persiste sur la jeunesse, qui apparaît dans certaines décisions judiciaires et dans les médias hégémoniques. C'est pourquoi nous disons qu'à travers ce qui a été fait depuis 2003 jusqu'à aujourd'hui, le Gouvernement est à l'avant-garde sur ce sujet », a affirmé Tignanelli. La décision d'asseoir par une loi les politiques de soutien de la jeunesse « cherche à ce qu'elles ne restent pas à la merci d'un décret présidentiel et aussi à planifier la discussion des sujets en attente, qui sont déjà dans le calendrier ».

En plus de concrétiser les droits à la participation politique et civile, à l'éducation et au travail garantis par les traités internationaux auxquels l'Argentine a souscrit, le projet intègre, en tant que problématiques actuelles, la « *contraception* », le « *traitement et la prévention de l'usage problématique de substances illégales* » et « *l'accès au logement* », auxquelles les politiques publiques devront trouver une réponse.

Avec quelques objections, le projet a reçu l'appui d'organisations de la jeunesse critiques du gouvernement national. « Nous considérons que tant la création du secrétariat que le fait que le plan Progresser devienne une loi sont des mesures progressives, mais restent encore en attente des sujets sensibles comme la politique de « santé de la reproduction » (prévention des maladies, contraception, éducation sexuelle...) et le remplacement de la Loi sur l'Éducation supérieure » a expliqué Adrián Lutvack à ce quotidien, président de la FUBA et l'un des intervenants du *Forum d'Éducation pour le Changement social* qui a réuni à Cordoba 5000 étudiants d'université et du secondaire. Sur le même registre s'est exprimé Fernando Almejun, secrétaire de la jeunesse de la Centrale des travailleurs d'Argentine (CTA) de la Capitale, pour qui « le projet est un pas important mais insuffisant », ajoutant que « Les jeunes continuent d'être vulnérables, surtout comme principales victimes du fléau de la drogue ».

Les différents experts consultés par Página/12 tombent d'accord sur la politisation croissante de la jeunesse et le changement drastique dans les projections de vie actuelle en comparaison à d'autres décennies de l'histoire argentine. « *La participation des jeunes en politique est naturelle, c'est l'histoire même, la différence consiste en ce qu'aujourd'hui au lieu d'un État qui te réprime ou qui te laisse dans la misère, il y a un État qui t'accompagne* », a assuré Tignanelli. Pour Lutvack, « *il y a eu des avancées ces dernières années, qui ont été conquises à partir de 2001, et la génération de jeunes engagés a sa place dans toute l'Amérique Latine, dans celle où le « Non à l'ALCA » [1] fut un point de départ* ».

Sur le parcours du projet de loi, la députée de la FpV Marie Luz Alonso a affirmé espérer que « l'appui de la Chambre sera unanime, parce que les droits des jeunes vont au delà de tous les partis politiques, sans mesquineries ».

Matías Ferrari pour [Página 12](#)

[Página 12](#). Buenos Aires, le 28 septembre 2015.

Complément d'Information

L'apport du *PROGRESAR* sera actualisé deux fois par an

[Le programme *PROGRESAR*, un encouragement pour étudier](#)

Le montant total que l'État argentin consacre à la jeunesse dans le Budget est de 51,042 milliards de pesos. Le plan *PROGRESAR* [Progresser] qui va être inscrit sous forme de loi, représente 8, 811 milliards.

Par Sebastián Premici

Le *Programme de soutien aux Étudiants Argentins* (Progresar), qui octroie une aide de 900 pesos par mois pour que les jeunes puissent commencer ou terminer leurs études (à n'importe quel stade) sera indexé tout les semestres, comme le prévoit la loi. Le Programme prévoit d'atteindre en 2016 un million de jeunes 18 à 24 ans (...) [Seguir Leyendo](#)

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la diáspora latinoamericana](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo de la diaspora latinoamericaine](#). Paris, le 29 septembre 2015.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.

[1] Le « Non » au « Traité de libre commerce de Amériques » proposé par les USA, pour éliminer les tarifs douaniers et autres mesures qui protègent les marchés intérieurs de nos différents pays. Seulement le Mexique a signé un traité du même genre, l'ALENA, avec le Canada et les USA et aujourd'hui on voit le résultat catastrophique pour ce pays frère